

# Mesures de soutien au secteur de l'action sociale et de la santé

Dès le début de la crise du Covid-19, de nombreuses mesures ont été prises par les différents gouvernements bruxellois (RBC, COCOF, COCOM, VGC) afin de répondre aux besoins du secteur non marchand, de ses travailleurs et de ses bénéficiaires. En effet, ces derniers comptent parmi les plus fragilisés et nécessitent une attention et une aide particulières. D'importants moyens financiers ont donc été dégagés, les services et dispositifs ont été renforcés et de l'aide matérielle a été acheminée. Le présent document résume les différentes actions menées dans le secteur de la promotion de la santé (COCOF).

Plus d'informations sur le site [coronavirus.brussels](https://coronavirus.brussels), qui reprend l'ensemble des mesures :

- les mesures générales et financières COCOF-COCOM ;
- le plan d'action Maisons de repos (COCOM) ;
- le plan d'aide aux sans-abri et aux migrants (COCOM).

## Promotion de la santé (COCOF) : mesures covid-19

- Mise en place d'une **taskforce sur les violences intrafamiliales et conjugales** avec les autres entités fédérées pour faire face au risque d'augmentation des violences envers les femmes durant le confinement.
- **Ouverture d'un hôtel (50 places) pour héberger des femmes victimes de violences** afin de compléter le dispositif régional, saturé. Un accompagnement psycho-social leur est proposé.
- Lancement d'une **campagne diffusant les numéros d'urgence** en cas de violence, notamment dans tous les commissariats de police.
- **Maintien des IVG et de la contraception d'urgence** dans les centres de planning familial, qui ont reçu du matériel de protection.
- Elargissement des plages horaires de la [permanence téléphonique des services de santé mentale](#), en soirée et le weekend, tant pour les professionnels que le grand public.
- Création d'une [ligne d'appui sur les assuétudes](#) destinée aux professionnels de la santé
- Production de **spots radio/TV** à destination des chaînes publiques et privées pour diffuser un message prophylactique toutes les heures en collaboration avec Région wallonne et la Fédération Wallonie Bruxelles.